
Université de Lorraine
Rapport de promotion 2026

Liste d'aptitude de droit commun :
INGÉNIEUR DE RECHERCHE ET DE FORMATION

I. Dispositif réglementaire

Conformément aux orientations générales des Lignes Directrices de Gestion (LDG) révisées, présentées au Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine (UL) du 7 novembre 2023, pour l'ensemble des filières, la sélection des dossiers de promotion par liste d'aptitude et par tableau d'avancement s'appuie sur la reconnaissance de la valeur professionnelle et les acquis de l'expérience.

II. Compte rendu de la sélection au choix

a) Informations statistiques sur les promouvables

Pour rappel, conformément à l'article 14 du décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur, sont promouvables à la liste d'aptitude de droit commun d'accès au corps d'ingénieur de recherche et de formation, les ingénieurs d'études de recherche et de formation justifiant, au 1^{er} janvier 2026, d'au moins neuf années de services publics dont trois ans au moins en catégorie A.

En 2026, le nombre de possibilités de promotions au niveau national n'est pas encore communiqué.

Pour rappel, le contingent national 2025 était de 71.

Au titre de l'année 2025, **2** agents de l'UL ont été promus dans le corps d'ingénieur de recherche et de formation.

Au titre de l'année 2026, **282** personnels remplissent les conditions de promouvabilité. Parmi ces personnels, 45% sont des femmes et 55% sont des hommes.

La moyenne d'âge des promouvables est de 49 ans.

L'ancienneté moyenne de corps est de 12 ans. L'ancienneté moyenne de grade est de 8 ans.

Les personnels promouvables se répartissent par BAP comme suit :

BAP		PROMOUVABLES	%
A	Sciences du vivant	24	8,51%
B	Sciences chimiques et sciences des matériaux	23	8,16%
C	Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique	31	11,00%
D	Sciences humaines et sociales	4	1,42%
E	Informatique, statistique et calcul scientifique	59	20,92%
F	Information, documentation, culture, communication, édition, TICE communication	24	8,51%
G	Patrimoine, logistique, prévention et restauration	20	7,09%
J	Gestion et pilotage	97	34,39%
TOTAL		282	100%

b) Informations statistiques sur les candidats

Au titre de la campagne 2026, **56** candidatures sont déposées. Parmi les candidats, 46% sont des femmes et 54% sont des hommes.

La moyenne d'âge des candidats est de 48 ans.

L'ancienneté moyenne de corps est de 13 ans. L'ancienneté moyenne de grade est de 7 ans.

Les personnels candidats se répartissent par BAP comme suit :

BAP		CANDIDATS	%
A	Sciences du vivant	7	12,50%
B	Sciences chimiques et sciences des matériaux	9	16,06%
C	Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique	10	17,86%
D	Sciences humaines et sociales	0	0%
E	Informatique, statistique et calcul scientifique	7	12,50%
F	Information, documentation, culture, communication, édition, TICE communication	3	5,36%
G	Patrimoine, logistique, prévention et restauration	3	5,36%
J	Gestion et pilotage	17	30,36%
TOTAL		56	100%

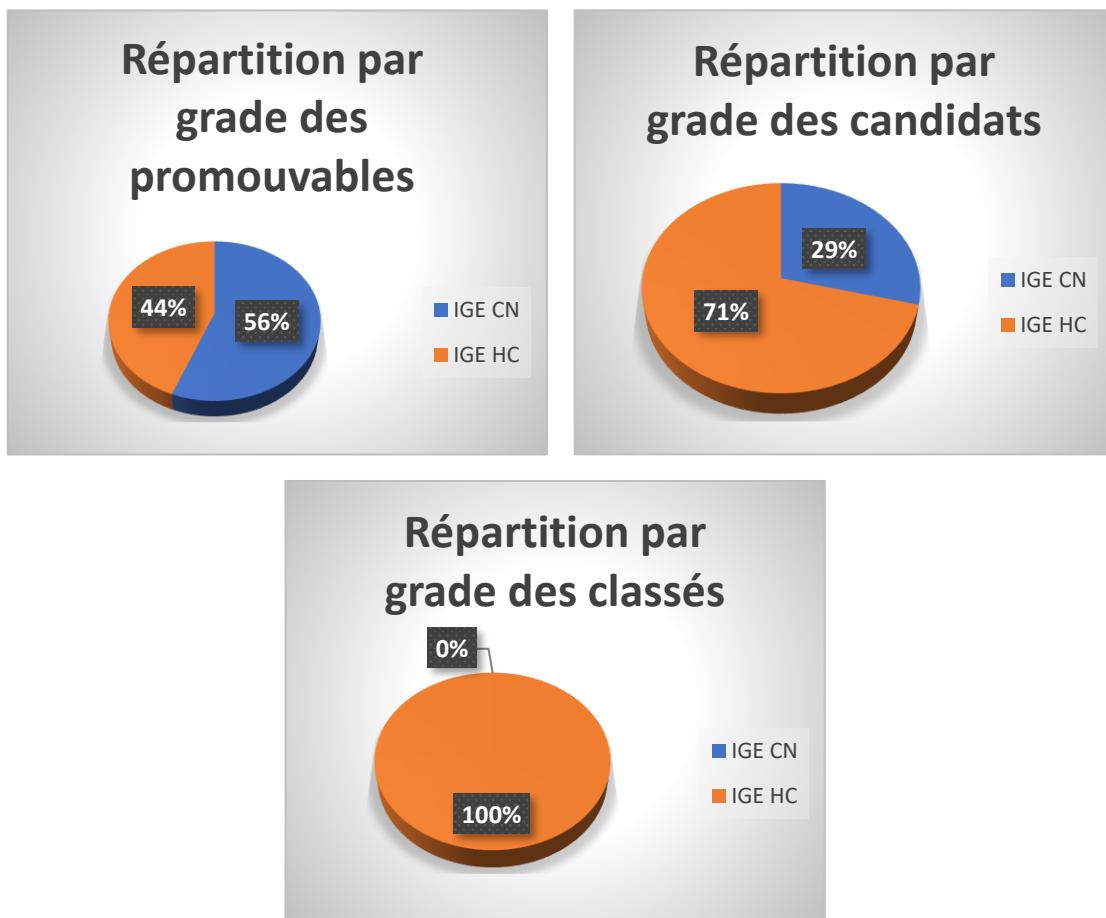
c) Méthodologie et bilan de la sélection au choix

Les représentants de l'administration et les représentants des personnels réalisent une pré-sélection des dossiers. Ils se réunissent ensuite en séance plénière pour débattre et établir un classement commun.

L'objectif est d'apprécier sur la durée de la carrière, l'investissement du personnel compte tenu de ses missions et activités professionnelles, de son implication dans la vie de l'établissement, ou dans l'activité d'une structure, de la richesse et de la diversité de son parcours professionnel, de ses formations, de ses compétences et de la qualité du dossier.

Cette appréciation se fonde sur l'ensemble des critères, définis dans les LDG (annexe 2).

La comparaison de la répartition par grade des effectifs sur la population des promouvables, des candidats et des classés s'observe de la manière suivante :



d) Informations statistiques sur les classés

Au titre de l'année 2026, **2** dossiers sont déposés par le groupe de travail promotion. Parmi les classés, 50% sont des femmes et 50% sont des hommes.

La moyenne d'âge des classés est de 53 ans.

L'ancienneté moyenne de corps est de 20 ans. L'ancienneté moyenne de grade est de 10 ans.

Les personnels classés se répartissent par BAP comme suit :

BAP		CLASSÉS	%
A	Sciences du vivant	0	0%
B	Sciences chimiques et sciences des matériaux	0	0%
C	Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique	1	50%
D	Sciences humaines et sociales	0	0%
E	Informatique, statistique et calcul scientifique	0	0%
F	Information, documentation, culture, communication, édition, TICE communication	0	0%
G	Patrimoine, logistique, prévention et restauration	0	0%
J	Gestion et pilotage	1	50%
TOTAL		2	100%